



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 257 - 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

- 1 - Pétition : Ukraine, des femmes en colère prennent parti - Page 2
- 2 - Nigériennes enlevées - « Il y a peu de chances qu'on les retrouve » - Mathieu Guidèr - La dépêche
- 3 - Liberté pour Meriam, enceinte de 8 mois, condamnée à mort au Soudan - Amnesty International
- 4 - Pétition pour Empêchez le pasteur anti-gay Lou Engle de propager sa haine anti-gay en Suisse - Page 4
- 5 - Déclaration pour une Convention Internationale sur les entreprises transactionnelles et droits de l'homme - La MMF est signataire - Page 4
- 6 - Lutte contre le système prostitutionnel : ayons le débat ! - Brigitte Gonthier-Maurin - Page 6
- 7 - Rassemblement #BringBackOurGirls : Pour que les écolières nigériennes soient enfin secourues ! - Appel collectif - Page 6
- 8 - 200 nigériennes à vendre : Emotion et mobilisation à deux vitesses ! - Abolition 2012 - Page 7
- 9 - 1er plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains : une valse à 2 temps et demi ! - Mouvement du Nid - Page 8
- 10 - Loi Autorité parentale : Appel féministe collectif pour la manifestation du 19 mai - Appel collectif - Page 8
- 11 - Mères accompagnatrices voilée : Benoît Hamon devrait savoir que la laïcité est un principe émancipateur - Page 9
- 12 - L'éducation à la sexualité, tremplin vers l'émancipation, pour construire avec les jeunes une Europe d'égalité et de progrès - Planning Familial - Page 10
- 13 - Élections européennes : liste « Féministe Pour une Europe solidaire - Page 11
- 14 - Pour une Europe féministe, sociale et démocratique - Appel collectif - Page 11
- 15 - Prostitution : des eurodéputé-es interpellent le gouvernement - Page 14
- 16 - Des associations dénoncent l'exploitation en France de prostituées nigériennes - AFP - Page 15
- 17 - Un réseau de proxénétisme nigérian démantelé à Lille - leparisien.fr - Page 15
- 18 - Les opérées de la testostérone - Michel Henry - libération.fr - source : les Désobeissantes
- 19 - Loi Famille : N'oubliez pas les violences conjugales - Françoise Brie Solidarité Femmes et Suzy Rrojtman CNDP - Page 19
- 20 - Boko Haram, enlèvements, traite et prostitution : un effarant déni - Christine Le Doare - Page 20
- 21 - Oui, l'École doit s'engager contre l'homophobie et contre la transphobie ! - Appel collectif
- 22 - Pour l'égalité Femmes-Hommes, on repassera ! - Action Zéromacho - 24 mai - Page 22
- 23 - FièrEs organise un pique-nique de boycott de la "Fête des mères" - Paris 25 mai - Page 23
- 24 - Le 1<sup>er</sup> juin, le FOU fait sa Folle au Safe - Paris - Page 23
- 25 - Les « savoirs migrer », Séminaire public 2013-2014 du GTM - Paris - 2 juin - Page 23
- 26 - Conférence-débat : « Les sexualités, nationalités, le statut des femmes sous les régimes totalitaires » - La Lune - Strasbourg - 13 juin - Page 24
- 27 - Première fête des Locs -Lesbiennes of Color - Paris - 14 juin - Page 24

28 - Livre « Genre » - Dirigé par Brigitte Bellebeau et Arnaud Alessandrin. Préfacé par Christine Detrez - Page 24

29 - Livre : Adieu les rebelles ! - Marie-Josèphe Bonnet - Page 25

30 - Livre : « Guide sur la traite des femmes » - Page 25

31 - Théâtre : Fantaisies : l'idéal féminin n'est plus ce qu'il était - Page 26

32 - Film : « Thokazani Football Club : Team Spirit » - de Thembela Dick - Paris - 5 juin - Page 26

---

## INTERNATIONAL

### 1 - Pétition : Ukraine, des femmes en colère prennent parti

L'expérience historique a prouvé à maintes reprises que les crises persistantes et non résolues aboutissent à la guerre, comme si c'était le seul moyen de résoudre les conflits déclenchés par le changement des rapports de forces pour installer un nouvel ordre international. Nous nous opposons à ce que les États-Unis, et l'UE derrière et en association avec eux, exportent leur crise dans l'incapacité de la résoudre chez eux et veillent imposer leur hégémonie impérialiste sur toute la planète en provoquant des guerres et en détruisant des pays entiers.. Après L'Afghanistan, le Pakistan, l'Irak, la Libye et la Syrie, cette fois-ci c'est le tour de l' Ukraine.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'en implantant un foyer de guerre en Ukraine, c'est une longue guerre civile que les États-Unis tentent d'installer au centre géographique de l'Europe, menaçant par là, tous les peuples européens, et créant une opposition et une haine artificielles entre la Russie et l'UE, mais aussi entre les russophones d'Ukraine et les autres ukrainiens. Ce conflit est parfaitement bénéfique pour le lobby des armes, il relance une guerre pour le contrôle des approvisionnements en gaz et pétrole et tente de créer un nouvel équilibre géopolitique au profit des droites les plus dures, des fascistes, allant jusqu'à l'acceptation de nazis dans le gouvernement provisoire ukrainien. La politique ultralibérale de l'Union européenne a préparé cette situation.

Nous accusons les médias de soutenir et d'attiser sans aucune honte le bellicisme, de désinformer systématiquement sur les véritables responsables de cette situation et sur le processus réel qui a engendré la déstabilisation de l'Ukraine. La Russie n'en n'est pas l'instigatrice mais c'est elle qui est visée par une campagne russophobe sans précédent et que l'on essaie d'acculer. Le rôle des médias est devenu déterminant dans la volonté de paralyser la capacité de penser des populations et nous nous interrogeons sur le silence assourdissant d'une partie de la gauche. A-t-on peur d'être accusé de vieille garde stalinienne? De troubler les élections européennes ? Mais plus grave, cela devrait-il nous préparer à la mise en œuvre du Traité Transatlantique ( TAFTA) par les États-Unis et l'Union européenne ? En tous les cas un tel silence nous place sous le diktat de l'idéologie dominante et nous fait ses complices. Nous dénonçons enfin l'enrôlement des gouvernements sous la bannière des USA et de l'OTAN.

Notre prise de position ne veut pas dire que nous approuvons ce qui peut se passer en Russie en ce qui concerne tout aussi bien les abus de pouvoir que la voie choisie d'un développement du capitalisme. Mais notre critique ne saurait nous fermer les yeux sur les véritables enjeux de ce qui se passe en Ukraine.

Nous appelons les femmes et les hommes à faire un travail d'information par eux-mêmes en puisant à toutes les sources, à prendre parti contre la guerre, contre l'impérialisme meurtrier des États-Unis et la politique dévastatrice de l'UE, pour la possibilité et pour le droit des peuples à décider de leur sort sans être menacés ou acculés, et à soutenir le dialogue des populations entre elles.

Contact : [appelukraine@gmail.com](mailto:appelukraine@gmail.com)

<http://www.change.org/fr/pétitions/dirigeants-mondiaux-stop-conflit-en-ukraine-2>

## 2 - Nigérianes enlevées - « Il y a peu de chances qu'on les retrouve » - Mathieu Guidèr - La dépêche

*D'où vient Boko Haram ?* : Au départ, il s'agit d'un groupe spirituel au nord du Nigeria, fondé en 2002, sous l'égide d'un certain Mohamed Youssouf, qui crée sa propre école religieuse coranique. Le problème au Nigeria, c'est la mauvaise qualité de l'enseignement, ce qui a donc permis que ces établissements coraniques prospèrent. Il y a des écoles pour garçons et des écoles pour filles, mais séparées. Petit à petit, tous les élèves de primaires, les collégiens du secondaire et les étudiants de l'enseignement supérieur qui avaient échoué se sont retrouvés dans ces enseignements coraniques, au sein d'un groupe qui s'appelait à l'époque la Dawa.

*Au départ, cet enseignement est donc autorisé ?* : Oui, mais en 2004, il y a un clash avec le gouverneur de l'État de Borno où enseignait Youssouf. Du coup, celui-ci s'est radicalisé. Il est devenu un véritable leader politique opposé au gouvernement central. Sa philosophie est de rejeter l'enseignement occidental, qui se dit Boko, dans la langue locale : cela vient de l'anglais «book», qui symbolise la culture occidentale. «Haram», en arabe, c'est ce qui est impur, qui conduit à l'enfer, c'est le contraire de «Halal». Donc, les habitants finissent par dénommer ce groupe «Boko Haram», «la culture occidentale est un péché». Ils développent des thèses totalement réactionnaires : la théorie de l'évolution est un mensonge, la contraception est un péché, etc. Le gouvernement ne peut l'accepter.

*Comment a réagi l'État nigérian ?* : Très violemment : il a envoyé l'armée qui n'a pas fait dans le détail : 1 000 membres de Boko Haram ont été tués, dont leur chef Mohamed Youssouf. C'est à partir de là qu'on a assisté à une radicalisation du mouvement. Aboubakar Shekau va petit à petit en prendre le contrôle, en éliminant les autres chefs. Et son seul objectif est désormais de «venger les martyrs». Et donc depuis, le groupe multiplie les attaques notamment contre les civils et on déplore déjà un millier de morts depuis 2009. Mais il y a eu une scission dans le groupe. Ceux qui vont devenir Ansaru vont se distinguer en réalisant des enlèvements d'Occidentaux, qui sont médiatisés mondialement. Du coup, début 2014, Boko Haram va changer de stratégie. C'est une sorte de retour aux sources, puisqu'ils vont enlever des lycéennes pour empêcher qu'elles accèdent à la culture.

*Doit-on prendre au sérieux les menaces de vendre ces jeunes filles comme esclaves ?* : Oui ! Le rapt a déjà eu lieu il y a trois semaines ! Les jeunes filles ont été transportées dans une zone frontalière de jungle, entre Nigeria et Cameroun, contrôlée par les troupes de Boko Haram : là, la moitié d'entre elles ont été mariées de force à ces combattants de Boko Haram. Une autre partie a été vendue sur des marchés aux esclaves.

*Les marchés aux esclaves existent donc ?* : Ce sont des mini-marchés, où sont vendues des filles, principalement pour alimenter les réseaux de prostitution. Les Nigérianes que l'on trouve partout en Europe, y compris à Toulouse, viennent de là ! Ces marchés n'ont jamais disparu...

*Alors, a-t-on une chance de retrouver ces jeunes filles ?* : Ces chances sont très faibles. Elles sont désormais dispersées dans différents villages ou prises en charge par les réseaux de prostitution : ce n'est pas comme s'il y avait 200 jeunes filles détenues au même endroit. On en retrouvera peut-être certaines très bientôt en Europe.

*Recueilli par Dominique Delpirou.*

*Mathieu Guidère, Professeur d'islamologie à l'université de Toulouse, spécialiste du terrorisme.*

## 3 - Liberté pour Meriam, enceinte de 8 mois, condamnée à mort au Soudan - Amnesty International

Un tribunal soudanais vient de condamner à mort une soudanaise chrétienne pour « apostasie » et à une peine de flagellation pour « adultère ». Elle est actuellement maintenue en détention avec son fils de 20 mois. Cette jeune soudanaise a été accusée d'adultère pour s'être mariée avec un

chrétien du Soudan du Sud. Le tribunal a ajouté l'apostasie comme chef d'inculpation lorsque Meriam Yehya Ibrahim, élevée dans la foi orthodoxe - sa mère était chrétienne et son père musulman, a été absent pendant son enfance - a déclaré qu'elle était chrétienne et non musulmane. Amnesty International considère Meriam comme une prisonnière d'opinion, déclarée coupable en raison uniquement de ses convictions et de son identité religieuse. Nous appelons à sa remise en liberté immédiate et sans condition. Le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, qui implique le droit d'avoir des convictions, est très vaste : il incorpore la liberté d'opinion sur tous les sujets, de conviction personnelle et d'adoption d'une religion ou d'une croyance.

Une condamnation pour " adultère " et " apostasie " est contraire au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Soudan est partie.

Au moins 21 exécutions ont eu lieu au Soudan en 2013. Vingt-neuf condamnations à mort ont été signalées mais le nombre réel serait supérieur à 100.

#### **4 - Pétition pour Empêchez le pasteur anti-gay Lou Engle de propager sa haine anti-gay en Suisse**

Lou Engle est un des religieux anti-gays les plus virulents et il est en route vers la ville suisse de Genève. Ses positions sont si extrémistes qu'il a même soutenu la peine de mort pour les homos ougandais ! Nous n'avons plus que quelques jours pour l'empêcher de rallier de nouveaux partisans en Suisse et propager sa haine. Nous pourrions le stopper dès maintenant si le président suisse lui refusait son visa.

Le président suisse et la salle qui l'accueille ignorent à quel point il est dangereux. Mais si nous sommes 50 000 à signer maintenant, nous leur remettrons cette pétition directement pour qu'ils entendent le message. Signez maintenant pour que la Suisse ferme ses portes à Lou Engle et sa campagne anti-gay.

Les groupes religieux extrémistes anti-gays comme celui de Lou Engle brassent des millions et se réfugient derrière l'extraordinaire travail caritatif réalisé par des milliers de fidèles partout dans le monde. Lorsque nous nous rassemblons pour dire que les idées de ces groupes sont dangereuses et marginales, il est plus difficile pour eux de répandre leur fiel dans de nouveaux pays.

La maire de la ville de Genève, où se rend Lou Engle, a déclaré que les lois locales ne peuvent pas l'arrêter, car elles ne visent pas à protéger les personnes lesbiennes, bi, gays et trans. Mais si nous l'empêchons d'organiser son événement, nous montrerons à la maire qu'il existe une vraie mobilisation contre la haine et ses partisans.

Demandez au président de refuser immédiatement le visa de Lou Engle et de préserver la Suisse de ses propos venimeux. Il va falloir que nous nous mobilisions vite et par milliers pour qu'il comprenne, mais si nous sommes assez nombreux à signer, il comprendra le message. Ensemble nous avons appelé les autorités américaines à suivre l'argent qui finance les pasteurs qui distillent la haine tels que Lou Engle. Nous nous sommes mobilisés contre les lois qu'il soutient en Russie, en Ouganda et en Amérique latine. Pour vraiment stopper le projet politique anti-gay qu'il promeut avec d'autres extrémistes, nous devons tous agir.

Le président suisse Didier Burkhalter est à la tête du ministère chargé de la délivrance des visas. Il pourrait arrêter Lou Engle dès maintenant en lui refusant l'entrée sur le territoire. Par le passé, la Suisse a déjà fermé ses frontières à des étrangers en raison de leur passé politique sulfureux. Montrons-lui que Lou Engle n'a pas sa place dans le pays.

<https://www.allout.org/fr/lou-engle-geneve>

#### **5 - Déclaration pour une Convention Internationale sur les entreprises transactionnelles et droits de l'homme - La MMF est signataire**

Cette déclaration a été approuvée par une large alliance de réseaux internationaux, des organisations et des mouvements sociaux, énumérés ci-dessous. Elle représente l'expression collective d'une mobilisation croissante de la société civile mondiale et demande un renforcement

des normes juridiques internationales face à des violations des droits humains perpétrées par les entreprises. Elle se félicite des récentes initiatives prises par les Etats au sein du Conseil des droits de l'homme pour développer un traité international sur des règles juridiquement contraignantes pour les sociétés transnationales en matière des droits de l'homme.

Nous, les organisations soussignées, préoccupées par les abus et les violations persistantes des droits de l'homme qui se produisent partout dans le monde engageant directement ou indirectement la responsabilité des entreprises commerciales ;

Préoccupées également que de tels comportements abusifs ont souvent des répercussions disproportionnées sur les femmes, qui représentent la majorité des travailleurs dans les secteurs les plus vulnérables, les paysans, les peuples autochtones, les personnes vivant dans la pauvreté, les enfants, entre autres, et en particulier préoccupées par le fait que la justice est refusé à ceux qui subissent un préjudice ;

Considérant le travail inestimable accompli par les défenseurs des droits de l'homme et les organisations, les syndicats, les défenseurs des droits des peuples autochtones et des femmes et d'autres qui défendent et protègent les droits de l'homme en face des violations impliquant des entreprises ;

Préoccupées par l'incidence des attaques, le harcèlement, les restrictions, les intimidations et les représailles contre ces défenseurs des droits de l'homme ;

Considérant les initiatives prises par certains États au sein et en dehors des organismes des Nations Unies des droits de l'homme ainsi que l'action et les travaux entrepris par des experts et les organes des Nations Unies pour assurer une meilleure protection des droits de l'homme dans le contexte des activités des entreprises transnationales ;

Rappelant les obligations des États en vertu de traités internationaux et régionaux des droits humains et la nécessité de mettre en œuvre et compléter ces traités pour les rendre efficaces dans le cadre des activités commerciales transnationales ;

Convaincues de la nécessité de renforcer le cadre juridique international, en incluant des recours, applicables à l'action de l'État de protéger les droits dans le contexte des opérations commerciales, et conscientes de l'urgente nécessité d'assurer l'accès à la justice et au recours et des réparations pour les victimes des violations des droits de l'homme commises par les entreprises.

• Appelons les Etats à élaborer un traité international qui :

- Affirme l'applicabilité des obligations en matière de droits de l'homme aux activités des sociétés transnationales et autres entreprises ;

- Exige des États parties de surveiller et réglementer les activités des entreprises relevant de leur juridiction, y compris lorsqu'elles agissent en dehors de leur territoire national, en vue de prévenir l'apparition de violations des droits humains dans le cadre de ces opérations ;

- Exige des États parties de prévoir une responsabilité juridique pour les entreprises pour les actes ou les omissions qui transgressent les droits de l'homme ;

- Exige des États parties de garantir l'accès à un recours effectif par tout Etat intéressé, y compris l'accès à la justice pour les victimes étrangères qui ont subi un préjudice par les actes ou les omissions commis par une entreprise commerciale dans les situations où il ya des bases pour les États concernés d'exercer leurs obligations de protection territoriale ou extraterritoriale.

- Garantit un mécanisme de surveillance internationale et de responsabilisation ;

- Prévoit la protection des victimes, des dénonciateurs et des défenseurs des droits de l'homme qui visent à prévenir, mettre au jour ou s'assurer de la responsabilité de l'entreprise en cas d'abus et garantit leur droit d'accès à l'information pertinent dans ce contexte.

• Appelons le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à prendre des mesures pour l'élaboration de ce traité, et, à cette fin, de créer un groupe à composition non limitée, avec un

mandat de rédaction.

• Appelons les organisations de la société civile à prendre sans délai des mesures pour la mise en place d'une initiative conjointe pour atteindre l'objectif d'un instrument juridiquement contraignant au sein de l'Organisation des Nations Unies.

[1] *Cette déclaration a été originalement rédigée par les participants au premier Forum Annuel des peuples sur les droits de l'homme et les entreprises. Le Forum a été organisé conjointement par le Réseau-DESC et Forum-Asie du 5 au 7 Novembre à Bangkok, en Thaïlande.*

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

**6 - Lutte contre le système prostitutionnel : ayons le débat !** - Brigitte Gonthier-Maurin, Sénatrice des Hauts-de-Seine, Laurence Cohen, Sénatrice du Val-de-Marne, Pierre Laurent, Sénateur de Paris, Membres du groupe Communiste, Républicain et Citoyen

Nous avons interpellé par courrier le Président du Sénat pour que la proposition de loi (PPL) visant à "renforcer la lutte contre le système prostitutionnel" soit inscrite à l'ordre du jour du Sénat, avant l'été. Cette PPL a été adoptée par l'Assemblée Nationale en décembre dernier, et nous souhaitons que la Haute Assemblée puisse à son tour débattre de ce texte. De nombreuses auditions ont eu lieu au sein de la commission spéciale comme de la délégation aux droits des femmes également saisie. Il est temps désormais de passer à l'examen en séance !

Certains points de la PPL font débat, notamment concernant la pénalisation d'achat de services sexuels. Ceci ne doit pas être le prétexte pour reculer l'examen du texte aux calendes grecques. Plusieurs associations féministes et d'accompagnement des prostituées pour sortir de ce système sont elles aussi inquiètes de ne pas voir ce texte à l'ordre du jour.

Nous sommes nombreuses et nombreux et à considérer que la prostitution est l'une des formes de violences les plus exacerbées, où le rapport marchand et la domination se font sur plus fragiles, majoritairement des femmes.

Le Sénat s'honorerait de ce débat pour faire respecter la position abolitionniste de la France.

**7 - Rassemblement #BringBackOurGirls : Pour que les écolières nigérianes soient enfin secourues !** - Appel collectif

Dans la nuit du 13 au 14 avril 2014, plus de 200 jeunes filles étaient enlevées dans leur lycée de Chibok au nord-est du Nigeria. Le 5 mai, Aboubakar Shekau, le leader du groupe Boko Haram, a revendiqué cet acte et a annoncé que ces jeunes filles seraient mariées de force ou vendues comme esclaves... Les femmes nigérianes et les familles des jeunes élèves se sont mobilisées pour pousser le gouvernement de leur pays et les autres pays à agir. La solidarité s'est étendue dans le monde, et plusieurs Etats ont proposé leur aide aux autorités nigérianes pour retrouver les jeunes filles. Pendant ce temps, Boko Haram continue à faire régner la terreur. Il faut donc que la mobilisation ne faiblisse pas !

Nous manifestons en soutien aux filles et à leurs famille, mais aussi :

- Pour exiger la libération immédiate des jeunes filles enlevées : la France et tous les Etats doivent accélérer et amplifier l'action pour retrouver ces jeunes filles et mettre fin aux exactions du groupe Boko Haram ;

- Pour dire que l'esclavage est un crime contre l'humanité : le 10 mai, la France a commémoré son abolition, mais ce combat n'est pas achevé ! La justice et les institutions internationales doivent se mobiliser pour retrouver, juger et condamner les auteurs de tels crimes ;

- Et pour que, partout, les droits des femmes et des filles, les droits humains fondamentaux soient promus et garantis. La France doit mettre au cœur de ses politiques de coopération et d'aide au développement l'égalité entre les femmes et les hommes, le droit à l'éducation pour toutes et tous.

L'éradication de la violence contre les femmes doit figurer parmi les objectifs du Millénaire définis par l'ONU.

*Premières organisations signataires : Adéquations, AFAP (Association franco-africaine des femmes de Paris), Amnesty International France, ANEF (Association nationale des études féministes), APEL-Egalité, Assemblée des Femmes de Paris Ile de France, CADAC, Association CIBEL, Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, Chiennes de garde, CLEF (Coordination française pour le lobby européen des femmes), Collectif contre le terrorisme, Collectif féministe contre le viol, Collectif lesbiennes féministes ba-ham, Collectif national pour les droits des femmes, Espoirs et combats de femmes, Fédération IFAFE (initiative des femmes africaines en France et en Europe), Fédération nationale GAMS, FEMENS, Féminisme et géopolitique, Féministes en Mouvements, Féministes pour une autre Europe, Femmes en résistance, Femmes migrantes debout, Femmes pour le dire, femmes pour agir, Femmes solidaires, Festival International de Films de femmes de Creteil, Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, FIT Une femme, un toit, FNSF (Fédération nationale solidarité femmes) Forum Femmes Méditerranée, IFCDU-WICUR (Initiative de Femmes pour la Citoyenneté et les Droits Universels), Jeunes Ecologistes, Le Monde à travers un regard, Les Effronté-e-s, Libres MarianneS, Ligue des droits de l'homme, Le Planning familial, Ligue du droit international des femmes, LMDE (La mutuelle des étudiant-e-s), Manifeste des libertés, Mémoire Traumatique et Victimologie, Mouvement Jeunes femmes, MJS (Mouvement des jeunes socialistes), MPCT (Mouvement pour la paix et contre le terrorisme), MRAP, OLF (Osez le féminisme !), ONU Femmes France, RAJFIRE, Regards de Femmes, Réseau Féministe « Ruptures », Réussir l'égalité femmes hommes, SOS Sexisme, UNEF, UNL (Union nationale lycéenne), Voix de femmes...*

## **8 - 200 nigérianes à vendre : Emotion et mobilisation à deux vitesses ! - Abolition 2012**

La France et la communauté internationale sont aujourd'hui mobilisées pour porter secours aux 223 adolescentes enlevées et séquestrées au Nigeria par le groupe Boko Haram. Nous nous en félicitons ! Mais nous tenons à rappeler que, sur notre propre territoire et dans une quasi-indifférence, des milliers de jeunes femmes nigérianes sont tenues en servitude sexuelle par des réseaux internationaux les ayant achetées et revendues pour alimenter le marché prostitutionnel français.

Alors que la France a proposé l'organisation d'un sommet des dirigeants africains à Paris portant sur la sécurité au Nigeria, il serait bon et cohérent que le Président de la République commence par y annoncer que la France prendra désormais toutes ses responsabilités pour lutter contre l'esclavage sexuel des jeunes femmes nigérianes en condamnant tout achat d'un acte sexuel. Le marché prostitutionnel français, alimenté au profit des clients prostitueurs français, porte en effet une immense responsabilité dans l'enlèvement, l'achat et la revente, chaque année, de milliers de jeunes nigérianes par les réseaux de trafiquants internationaux.

*Des milliers de jeunes femmes nigérianes exploitées violemment sur les trottoirs français : Chaque semaine, les associations de soutien aux personnes prostituées rencontrent de jeunes femmes nigérianes, parfois mineures, toujours profondément isolées, vulnérables et réduites à la prostitution par des réseaux parfaitement organisés. Ces réseaux les achètent au Nigeria, les conditionnent au prix de violences massives et d'emprise psychologique vaudou, puis les transfèrent en France et les exploitent sur les trottoirs de nos villes.*

*Une exploitation qui rapporte 15 millions d'euros en France selon la DCPJ : Le phénomène est tellement massif que la Direction Centrale de la Police Judiciaire a publié en juin 2011 une note spécifique à ce sujet. La police française y précise que les jeunes femmes nigérianes sont victimes de violences physiques et de privation de nourriture tandis que leurs familles sont menacées au pays. Elle rappelle aussi que le seul proxénétisme nigérian en France rapporte 15 millions d'euros à ses auteurs.*

Note 1 : selon Matthieu Guidère interviewé sur Europe 1, les lycéennes enlevées pourraient elles-mêmes être prises dans les filières de prostitution nigérianes. Il rappelle que le Nigeria est le second pays pourvoyeur de prostitution en Europe.

<http://www.europe1.fr/International/Boko-Haram-une-secte-qui-s-appuie-sur-un-business>

Note 2 : Le collectif Abolition 2012 est composé de 59 associations de lutte contre toutes les formes de violences sexuelles et sexistes.

[www.abolition2012.fr](http://www.abolition2012.fr)

## **9 - 1er plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains : une valse à 2 temps et demi ! - Mouvement du Nid**

Le Mouvement du Nid - France salue l'adoption en Conseil des ministres du premier plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains présenté par Najat Vallaud-Belkacem. Ce plan traduit la concrétisation d'une prise de conscience et d'une détermination gouvernementale sans précédent ainsi que la volonté d'adopter des mesures concrètes qui peuvent faire la différence. Mais il présente un défaut majeur de cohérence car il occulte largement la place centrale des clients prostitueurs dans cette exploitation des plus vulnérables.

Le Mouvement du Nid salue la concrétisation d'une prise de conscience et d'une détermination sans précédent du Gouvernement français face à la gravité des atteintes à l'intégrité physique et psychologique que des dizaines de milliers de femmes, hommes ou trans subissent sur notre propre territoire ! Il se félicite aussi du ciblage des 23 mesures sociales, pénales et politiques proposées par le plan visant à une meilleure protection et un meilleur accompagnement des victimes ainsi qu' à un renforcement de la lutte contre les auteurs. Enfin, le Mouvement du Nid tient à marquer sa grande satisfaction quant à l'inclusion de mesures (15 à 18) résolument pro-actives visant à la promotion universelle d'une politique européenne et internationale de lutte contre la traite des êtres humains, cohérente avec les engagements abolitionnistes de la France.

Le Mouvement du Nid regrette cependant que le plan d'action national n'intègre que très marginalement une réalité pourtant évidente : il n'y a pas de politique de lutte contre la traite des êtres humains qui tienne si l'impunité de ceux qui en sont les destinataires et commanditaires n'est pas frontalement combattue.

« Si des dizaines de milliers de personnes prostituées sont exploitées sexuellement sur notre territoire, c'est d'abord parce qu'une minorité d'hommes français n'ont aucun scrupule à exploiter la précarité et la vulnérabilité de femmes, hommes et enfants du monde entier pour leur imposer un acte sexuel par l'argent » a ainsi déclaré Jacques Hamon, président du Mouvement du Nid.

« Le plan est convaincant en terme de renforcement du soutien aux victimes et du démantèlement des réseaux. Mais il occulte presque totalement un troisième pilier indispensable à une politique globale, cohérente et donc efficace : l'interdiction de tout achat d'un acte sexuel afin de faire enfin reculer le marché prostitutionnel et la traite qui l'alimente. Ces trois piliers devraient être au même niveau ! » a renchéri Claire Quidet, porte-parole du Mouvement du Nid.

Le Mouvement du Nid note dans le Plan d'action national l'engagement du Gouvernement à ce que la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel soit « adoptée avant la fin de l'année 2014 ». Il rappelle que cette proposition de loi inclut l'interdiction de tout achat d'un acte sexuel. Le Mouvement du Nid demande donc solennellement au Gouvernement français d'assumer un discours public de lucidité et de cohérence et d'affirmer que la lutte contre la traite des êtres humains doit s'appuyer sur une action déterminée :

- De soutien et protection aux victimes ;
- De répression contre les proxénètes et les trafiquants ;
- D'interdiction d'exploiter la précarité d'autrui par l'achat d'un acte sexuel ;

## **10 - Loi Autorité parentale : Appel féministe collectif pour la manifestation du 19 mai - Appel collectif**

Le 19 mai, l'Assemblée Nationale va discuter en première lecture de la proposition de loi «relative à l'autorité parentale et à l'intérêt de l'enfant ». Celle-ci prévoit, entre autres choses, de fixer, en cas de séparation, la résidence des enfants « au domicile de chacun des parents » plutôt qu'au domicile de l'un d'eux ou en résidence alternée selon la loi en vigueur.

Cette proposition a été écrite en dehors de tout contexte. Elle ne mentionne ni les inégalités entre les femmes et les hommes, ni les violences conjugales (400 000 femmes victimes de violences



conjugales déclarées en 2 ans, 121 femmes (les « officielles ») mortes sous les coups de leur conjoint en 2013 et 13 enfants victimes en 2013.) 2 enfants ont encore tués dernièrement par leur père. Cette proposition a été écrite en dehors de tout contexte. Elle ne mentionne ni les inégalités entre les femmes et les hommes, ni les violences conjugales (400 000 femmes victimes de violences conjugales déclarées en 2 ans, 121 femmes (les « officielles ») mortes sous les coups de leur conjoint en 2013 et 13 enfants victimes en 2013.) 2 enfants ont encore tués dernièrement par leur père. Elle ne mentionne pas, en particulier, les inégalités dans la prise en charge des enfants, ni une enquête du Ministère de la Justice : 80 % des parents sont en accord sur la résidence des enfants, 9 % ne demandent rien. Parmi les 10 % de parents en désaccord sur la résidence des enfants, il y a des femmes victimes de violences souvent encore sous emprise de leur ex, il y a des femmes économiquement exsangues, il y a des enfants traumatisés par ce qu'ils ont vu au quotidien, il y a des enfants maltraités eux mêmes.

Déterminer la résidence au domicile de chacun des parents, permettra que perdure cette emprise, ces traumatismes, ces violences. D'autant plus que la proposition de loi réaffirme que l'exercice conjoint de l'autorité parentale : « qu'il ait un caractère usuel ou important, requiert l'accord de tous les parents ». Il existe d'ores et déjà des situations de harcèlement des mères par les pères au nom de cet exercice conjoint : emmener un enfant chez le dentiste peut ainsi devenir toute une histoire. L'emprise persiste. La sécurité des enfants passe par celle de leur mère.

Le texte veut faire une exception : l'accord des 2 parents, nécessaire, dans le changement de résidence ou d'établissement scolaire de l'enfant, ne s'appliquerait pas aux parents condamnés pour crime ou délit sur l'autre parent. Et toutes celles qui ont des certificats médicaux, des témoignages, qui bénéficient d'une ordonnance de protection, dont la procédure est en cours, ou pour lesquelles il y a des alternatives aux poursuites, ne comptent pas ? Et le crime ou délit contre les enfants, non plus ?

*Il y a l'écriture de la loi et il y a la vraie :* Il faut savoir : soit la France ratifie la Convention d'Istanbul - Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique - et plus particulièrement son article 31 qui préconise une législation plus protectrice pour les victimes des violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants, soit elle cède aux sirènes de quelques masculinistes. La commission des lois du 6 mai a bien perçu qu'il y avait un lourd malaise puisque, par un amendement, elle permet de ne pas présenter l'enfant s'il y a « danger » ou « manquement grave et habituel ». Mais alors, pourquoi maintenir cette loi ? Nous ne laisserons pas faire : oui à l'égalité parentale mais en dehors de tout contexte de violences.

*Premières signatures : Collectif National pour les Droits des Femmes, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Collectif Abandon de Famille-Tolérance Zéro, L'Escale, Collectif et Réseau Féministes Ruptures, Coordination Lesbienne en France, les éFRONTé-e-s, Femmes pour le Dire-Femmes pour Agir, Ligue du Droit International des Femmes, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, SOS les Mamans, SOS Sexisme, Osez le Féminisme, Femmes Solidaires, Collectif Féministe Contre le Viol...*

## **11 - Mères accompagnatrices voilée : Benoît Hamon devrait savoir que la laïcité est un principe émancipateur**

Prenant position sur la question des parents accompagnateurs de sorties scolaires arborant des signes religieux le nouveau ministre de l'éducation nationale a déclaré : « Il faut faire preuve de discernement et regarder de quelle manière, oui, dans un certain nombre de situations, on peut accepter que -c'est déjà le cas- des mamans qui portent un voile [accompagnant les sorties scolaires] ». Ces propos traduisent un recul inacceptable du gouvernement sur le thème de la laïcité et sur le sens profond de ce principe.

Le sujet est particulièrement sensible parce l'école (et son extension à travers les sorties scolaires) a pour rôle premier d'éduquer à l'égalité et non à l'enferment du corps des femmes dans un voile sous des prétextes religieux. Un ministre de l'Éducation Nationale d'un parti de gauche,

plus que tout autre, devrait pourtant se souvenir que la laïcité, inscrite dans la Constitution française, est avant tout un principe émancipateur.

Comme le souligne le Conseil de l'Europe dans sa résolution 1464 de mai 2005 : « les droits des femmes sont souvent restreints ou bafoués au nom de la religion (...) ; « Il incombe aux États membres de protéger les femmes contre les violations de leurs droits au nom de la religion(...) ; « Ils se doivent de lutter contre les stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes motivés par des croyances religieuses, et ce depuis le plus jeune âge, y compris l'école».

## **12 - L'éducation à la sexualité, tremplin vers l'émancipation, pour construire avec les jeunes une Europe d'égalité et de progrès - Planning Familial**

C'est la conclusion du colloque européen organisé le 16 mai 2014 par Le Planning Familial avec ses partenaires européens à la veille des élections du 25 mai. L'enjeu est de taille. Les droits sexuels sont des droits fondamentaux et constituent un enjeu majeur en termes d'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi en termes d'égalité de droits entre tous les citoyens et citoyennes d'Europe.

Etre un homme ou une femme ne donne toujours pas la même place, et aucune différence ne justifie les inégalités et le cortège des discriminations à l'œuvre aujourd'hui en matière de sexualité. Trop de résistances freinent cette avancée en Europe : nous devons mettre toute notre énergie pour vaincre ces peurs entretenues par les tenants de l'ordre moral et social existant !

Pour construire une Europe égalitaire, une Europe démocratique, une Europe de progrès, à l'écoute des besoins des femmes et des hommes, où chacun, chacune, peut vivre librement sa sexualité sans discrimination, il nous faut inscrire cette égalité dans la pratique, dans les comportements et les mentalités, et ce, dès le plus jeune âge !

Seule une éducation à la sexualité « intégrée », émancipatrice, adaptée aux besoins des personnes concernées, à l'école et dans tous les lieux d'éducation, permettra à chacune, chacun, de se construire en toute liberté, d'accéder à l'autonomie, de faire ses propres choix. Refuser de prendre en compte l'hégémonie de la norme hétérosexuelle et l'impact des assignations aux rôles sociaux des femmes et des hommes, qui enferment autant les filles que les garçons, contribue à maintenir les inégalités et la stigmatisation de l'homosexualité.

Ces droits doivent s'inscrire dans la charte européenne des droits fondamentaux, et nous demandons au gouvernement français de porter cette revendication car

C'est un enjeu démocratique : l'universalité des droits et l'égalité entre les citoyens et citoyennes, femmes ou hommes, quels que soient leur sexe ou leur identité de genre, est un pilier de la démocratie

- C'est un enjeu d'égalité : vivre librement sa vie sexuelle, dans le respect de l'autre, choisir d'avoir des enfants ou non, avoir accès à l'information et à l'éducation, ainsi qu'à des services de santé sexuelle de qualité est un droit fondamental.

- C'est aussi un enjeu de santé publique : tous les textes internationaux (OMS, ONU...) le recommandent, les États doivent garantir l'accès à l'information, à l'éducation, à des services de planification familiale, et à un avortement sûr et légal : lorsque ces droits ne sont pas respectés, des femmes meurent en Europe et dans le monde,

Le parlement a l'obligation de faire avancer ces droits au nom des droits humains fondamentaux que l'UE défend : droit à l'égalité des sexes, droit à la santé, droit à la non discrimination. Ces droits doivent s'inscrire de façon claire dans la charte européenne des droits fondamentaux. Nous y veillerons.

Nous appelons aujourd'hui à lutter pour une Europe où femmes et hommes pourront disposer librement de leur corps, sans contrainte imposée par un État ou une religion, et sans discrimination. Pour cela, nous devons constituer un grand mouvement européen intergénérationnel des forces

progressistes et citoyennes en Europe, où les jeunes ont toute leur place. Les ONG, associations, organisations de jeunes, citoyens-nes de France et d'Europe présents-es lors de ce colloque, s'engagent aujourd'hui à y participer.

## TEXTES

### 13 - Élections européennes : liste « Féministe Pour une Europe solidaire

Plus que 5 jours avant les élections européennes : les listes "Féministes pour une Europe solidaire" ont besoin de vous ! Nous vous proposons 3 actions pour aider les listes d'ici dimanche.

*#1. Soutenez financièrement les listes :* Lors des élections européennes, chaque liste doit imprimer elle-même ses bulletins de vote. Pour être présent-es dans un maximum de bureaux, nous avons besoin de vous ! En donnant 20€, vous financez 1600 bulletins, en donnant 50€, vous en financez 4000, etc... Vous pouvez donner par chèque ou par virement.

*#2. Affichez votre soutien ! :* A travers plusieurs visuels créés pour l'occasion, les listes "Féministes pour une Europe Solidaire" vous proposent d'afficher votre soutien sur les réseaux sociaux. Vous pouvez par exemple changer jusqu'à dimanche votre image de profil et partager les visuels sur Facebook et Twitter.

*#3. Imprimez le bulletin de vote pour le jour J :* Les listes "Féministes pour une Europe Solidaire" seront présentes dans de nombreux bureaux de vote. Mais pas partout ! Pensez à imprimer votre bulletin de vote avant d'aller voter. Si vous n'êtes pas présent-es le jour du vote, [pensez à la procuration](#).

*#4. Diffusez les clips de campagne :* Les listes "Féministes pour une Europe Solidaire" ont réalisé deux clips de campagne. Diffusez les autour de vous, par mail ou sur les réseaux sociaux !

*#5. Faites connaître notre programme :* Les listes "Féministes pour une Europe Solidaire" ont besoin de vous dans cette dernière ligne droite. Diffusez notre programme sur les réseaux sociaux et envoyez le par mail à vos ami-es en cliquant sur l'image ci-dessous.

<http://us8.campaign->

[archive1.com/?u=97ecba345e06797e338b14c82&id=ebcd28c26a&e=702fd3312e](http://archive1.com/?u=97ecba345e06797e338b14c82&id=ebcd28c26a&e=702fd3312e)

### 14 - Pour une Europe féministe, sociale et démocratique - Appel collectif

Bientôt les élections européennes. Elles auront lieu en pleine crise financière, économique et sociale. Et à quelques semaines des Municipales qui ont vu un rejet sans précédent de la politique du gouvernement. Car cette crise lui sert de prétexte à la mise en place de politiques d'austérité afin de combler la dette publique. Réduction massive des dépenses publiques, destruction des acquis sociaux en Europe, tout est bon pour faire des économies. Dans le même temps, le gouvernement Ayrault offre 20 milliards aux entreprises au nom d'un pacte de compétitivité supposé rétablir la croissance, mais qui n'a fait qu'accroître le chômage. Aujourd'hui, le gouvernement Valls amplifie cette politique avec le pacte de responsabilité qui offre à nouveau 30 milliards au patronat sous prétexte de rendre les entreprises françaises compétitives dans la concurrence mondialisée.

En même temps des partis d'extrême droite, populistes, voire néo nazis se développent partout en Europe et s'appuient sur le désarroi des gens subissant les conséquences de la crise. Ils prônent de fausses solutions. Ils transforment par exemple les étrangers en boucs émissaires : le FN en France laisse croire que les étrangers touchent des subventions que les Français pauvres ne touchent pas. Il divise ainsi des individu-es en situation de détresse.

Les intégristes religieux, qui veulent imposer leur conception de la famille, de la sexualité, de l'égalité femmes-hommes ou supposée complémentarité, relèvent aussi la tête. Leur conception est en total décalage avec l'évolution de la société et date d'avant les luttes féministes, lesbiennes et gays. Ils ont manifesté en masse en France contre le mariage pour toutes et tous, déniaut aux

lesbiennes et aux gays l'égalité des droits. Ils veulent réduire drastiquement le droit à l'avortement en Espagne : l'Irlande, Malte et la Pologne ne sont pas prêts de l'obtenir! Ils viennent de réunir 1 900 000 signatures lors d'une « Initiative citoyenne européenne » demandant à l'UE « de ne plus financer la recherche impliquant la destruction d'embryons humains ». Jalon pour interdire l'avortement. Leur politique de lobbying a provoqué le rejet de deux rapports très progressistes au Parlement européen, sur les droits sexuels et l'égalité femmes/hommes.

*Et les femmes ?* : L'Union européenne a dès le début adopté comme principe fondamental l'égalité entre les hommes et les femmes, et de très nombreuses directives sur ce sujet. La Charte européenne des droits fondamentaux, signée en 2000, réaffirme l'interdiction de la discrimination et l'obligation de réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines. En fait, celle-ci n'existe pas : les politiques d'austérité pénalisent les couches modestes et plus particulièrement les femmes.

*L'Emploi* : Majoritaires dans les emplois à temps partiel peu qualifiés, qui leur sont souvent imposés, elles représentent déjà la plupart des salarié-es précaires et en sous-emploi. Elles sont plus exposées au chômage. Elles sont aussi majoritaires parmi les bas salaires dont la proportion a augmenté avec la crise. Dans la plupart des pays européens les montants des pensions de retraite sont gelés ou diminués et les durées de cotisation augmentées ce qui pénalise particulièrement les femmes. Aussi les femmes sont-elles plus exposées que les hommes à la pauvreté.

*Service public* : Les femmes subissent plus durement les mesures d'austérité comme la baisse d'effectifs et de rémunération dans les services publics et la protection sociale car elles en constituent la majorité des employées. Assumant l'essentiel des charges domestiques et parentales et de soin aux personnes dépendantes, les femmes sont les premières victimes des coupures budgétaires dans les services publics (crèches, garderie, écoles maternelles, maisons de retraites) et de la baisse des prestations sociales et familiales (allocations familiales, subventions aux services de garde d'enfants, aux minima sociaux, aux prestations de dépendance). Elles sont alors contraintes, comme en Grèce, d'assurer ce qui n'est plus pris en charge par la collectivité : leur travail (invisible) dans la famille augmente, au détriment de leur travail rémunéré et de leur autonomie, voire de leur santé physique et mentale.

*A savoir* : L'Union Européenne vient de rejeter deux rapports importants pour les droits des femmes : le rapport Estrela et le rapport Zuber. Le premier introduit l'idée d'un droit à l'avortement du ressort de l'UE et non des États membres. Il a été la cible des intégristes religieux. L'autre dresse un constat cinglant des inégalités femmes-hommes dans tous les domaines, aggravées par l'austérité. Il n'a pu être adopté à cause de certains Verts, mécontents du chapitre sur la prostitution, trop abolitionniste à leur goût. Même si ces rapports ne sont pas contraignants, leur rejet prouve la régression des droits des femmes en matière européenne, et le mauvais coton que file le Parlement sortant, soumis aux lobbys les plus divers.

Les accords de Schengen ont pour principe d'assurer un espace de libre circulation, avec la disparition des frontières intérieures mais avec le renforcement des frontières extérieures. Il en résulte une Europe frileuse, fermée, véritable bunker, où la libre circulation intérieure n'est même pas garantie à égalité pour toutes et tous et où on ferme la porte aux travailleurs et travailleuses d'ailleurs. Pourtant les femmes du Sud ou de l'Est ont de plus en plus souvent besoin de s'expatrier pour des raisons d'oppression spécifique et/ou pour des besoins économiques. Cela favorise la montée des racismes et légitime le discours des droites populistes dans leur rejet de tout accueil de nouvelles populations.

*Santé* : Elles sont aussi les premières à être victimes des restructurations hospitalières, avec la fermeture de maternités et de centres d'IVG. En Grèce, 1/3 de l'offre de santé a été détruite entre 2001 et 2013, 1/4 des effectifs supprimés, la rémunération des personnels a été diminuée de 50 % et les femmes immigrées doivent payer leur accouchement. En Espagne, depuis 2012

l'accès aux soins est interdit pour les immigrés sans papier. Quant à l'Allemagne, «le modèle», de nombreux hôpitaux publics et non marchands sont vendus à des firmes privées.

Face à la précarisation des peuples, l'extrême droite incarne parfois la voix de l'euroscepticisme. Outre le FN en France, en Hongrie le Jobbik raciste et antisémite, récoltait 21 % aux dernières législatives. Aux Pays-Bas, le PVV atteindrait les 17 % des intentions de vote. Le Parti des Finlandais, anti-immigration et homophobe, récolte 18 %. En Autriche, le FPÖ est crédité d'au moins 20 %. En Grèce, Aube Dorée prend aussi du galon.

*Violences* : Dans ce grand marché qu'est l'Europe, sous la pression de puissants lobbys proxénètes, la prostitution n'apparaît plus, pour ce qu'elle est, une forme extrême d'oppression mais une transaction commerciale entrant dans le cadre normal du marché. Il n'est plus question de trafics d'êtres humains, de violences, de misère économique profonde mais seulement de profits et de « choix » de se vendre (!).

*Ça n'est pas l'Europe que nous voulons !* : Nous voulons une Europe féministe, sociale et démocratique, ouverte sur l'extérieur. Une Europe où les droits fondamentaux et les services publics sont prioritaires par rapport au marché. Une Europe où les droits des femmes sont garantis comme droits fondamentaux. Une Europe où les instances élues démocratiquement possèdent le pouvoir.

Nos dirigeants de droite ou de gauche prétextent de diktats européens pour appliquer des politiques d'austérité et de fermeture. Mais ce sont eux qui ont fait ces choix pour l'Europe au mépris des peuples. Face à cette Europe antidémocratique au service des patrons et des banquiers, inégalitaire, sexiste, xénophobe, raciste et proxénète, mobilisons-nous et faisons pression sur les choix de nos futures élues.

*Ce que nous voulons* : Les femmes d'Europe veulent pouvoir bénéficier des droits les plus avancés et que ceux-ci soient reconnus comme des droits fondamentaux. Cela signifie le droit à la contraception et à l'avortement, remboursés par l'assurance maladie, partout, le droit à l'orientation sexuelle de son choix. Cela signifie aussi le droit de vivre sans violences. Dans ce sens, elles réclament une directive cadre de lutte contre ces violences, se fondant sur les législations espagnole et suédoise. Elles réclament aussi une lutte sans merci contre les réseaux de traite, le proxénétisme, la reconnaissance de la prostitution comme une violence. Elles veulent que se développe à tous les niveaux de la société une éducation non-sexiste, une éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Les femmes d'Europe veulent le droit à l'emploi, à temps plein, car leur émancipation passe par leur autonomie financière. Pour qu'elles puissent travailler, il faut créer dans tous les pays des services publics de la petite enfance et de prise en charge de la dépendance. Mais elles ne veulent pas des emplois sous payés, comme c'est le cas à l'heure actuelle. Elles réclament partout l'instauration d'un salaire minimum. Elles veulent une revalorisation des salaires des métiers féminisés. Il est plus que temps maintenant de fixer une échéance à court terme à laquelle l'égalité de salaire devra être réalisée sous peine de pénalités financières. Il faut aussi, pour faire reculer le chômage, partager le travail en instaurant, pour toutes et tous, une véritable RTT sans perte de salaire. Elles veulent un congé parental à partager obligatoirement à égalité entre les deux parents, plus court mais mieux rémunéré. Elles veulent des retraites à taux plein alors que les augmentations d'années de cotisation réduisent celles-ci à la portion congrue.

Les femmes d'Europe ne veulent pas d'un continent rabougri et bunkerisé, agrippé à une vision réactionnaire de la société où prime la seule loi du profit. Elles réclament l'ouverture des frontières, la libre circulation et la libre installation des personnes. Elles veulent le droit d'asile pour les femmes persécutées, ou menacées de l'être, pour fait de sexisme et de lesbophobie. Elles veulent la citoyenneté pleine et entière, non soumises à un statut marital, sans discrimination qu'elle vienne des lois nationales, européennes ou des textes légaux internationaux. Les femmes veulent

une Europe démocratique où l'instance élue, le Parlement, ait le pouvoir de décision et où les votes des citoyenNEs, tel le rejet du Traité Constitutionnel en 2005, soient respectés.

*Signataires : ATTAC, Collectif National pour les Droits des Femmes, Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception, Collectif de Défense des Droits des Femmes 65, Coordination Lesbienne en France, Copernic, Les effFRONTé-e-s, Ensemble, Féminisme-Enjeux - Théâtre de l'opprimé, Femmes Egalité, Front de Gauche Féministe, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, Maison des Femmes de Montreuil, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Communiste Français, Parti de Gauche.*

## **15 - Prostitution : des eurodéputé-es interpellent le gouvernement**

"En Europe comme en France, adoptons enfin une grande politique abolitionniste en matière de prostitution et de traite des êtres humains !" Eurodéputé-es français-es, nous avons soutenu et fait adopter le 26 février 2014 une résolution portant sur « la prostitution, l'exploitation sexuelle et leur impact sur l'égalité femmes-hommes ». Nous en sommes fier-es et convaincu-es : cette résolution fera date dans l'histoire progressiste européenne !

Tout d'abord, parce qu'en qualifiant la prostitution et son exploitation de « violations des droits humains contraires à la Charte européenne des droits fondamentaux » et d'obstacles à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Parlement européen envoie un signal politique très fort là où les Etats membres apparaissent encore comme fortement divisés.

Ensuite parce que cette résolution pourrait contribuer à clore un cycle de quinze années de libéral-proxénétisme. C'est en effet au coeur même de l'Union européenne que des Etats comme l'Allemagne et les Pays-Bas ont théorisé et mis en oeuvre l'exploitation légale du corps des femmes au nom de la reconnaissance du « travail du sexe » et dépenalisé le proxénétisme en faisant des proxénètes des « entrepreneurs du sexe ». Dix ans après la mise en oeuvre de ces législations, le constat est sans appel : les proxénètes et leurs réseaux internationaux de traite des êtres humains ont bénéficié de la légalisation du « marché du sexe » au détriment de personnes prostituées, toujours plus jeunes, plus vulnérables, et issues de pays tiers moins développés.

C'est ici la troisième avancée majeure permise par cette résolution parlementaire : elle ouvre la voie à une profonde refonte de la politique européenne de lutte contre la traite des êtres humains. Suite à notre résolution du 26 février 2014, Europol a, pour la première fois, reconnu publiquement, au Parlement européen, que la traite des êtres humains augmentait particulièrement dans les pays qui avaient légalisé le « travail du sexe ». Cet aveu, attesté auparavant par une étude internationale d'économistes britanniques et allemands, devrait permettre de réorienter une politique européenne de lutte contre la traite des êtres humains minée par l'incapacité politique des institutions et Etats membres à s'attaquer aux causes profondes de la traite que sont le développement de « marchés nationaux » et l'impunité des proxénètes et acheteurs de sexe.

Nous saluons à cet égard la résolution adoptée le 8 avril 2014 par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Cette résolution reconnaît en effet l'échec de la politique européenne de lutte contre la traite des êtres humains et recommande aux Etats membres d' « envisager la criminalisation de l'achat de services sexuels, basée sur le modèle suédois, en tant qu'outil le plus efficace pour prévenir et lutter contre la traite d'êtres humains ».

Dans ce contexte, nous le disons avec force : la France a une opportunité et une responsabilité historiques de faire enfin aboutir le travail parlementaire de grande qualité mené de façon transpartisane depuis 2010 en la matière. L'adoption rapide d'une proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et le soutien à ses victimes est non seulement une impérieuse exigence de justice et de soutien pour les victimes de cette exploitation des plus vulnérables, mais aussi une opportunité de réorienter la politique française et européenne de lutte contre la traite des êtres humains en démontrant par des mesures tangibles que l'exploitation des femmes et de leurs corps et l'asservissement des plus vulnérables ne peut être en aucun cas une source de profits pour les réseaux criminels nationaux et internationaux.

La France est attendue par toutes celles et ceux qui veulent, en France comme en Europe, que les droits des femmes à vivre en dehors de toute violence et que les droits des plus vulnérables à vivre dignement soient mieux protégés. Nous attendons donc un engagement fort du Gouvernement et de l'ensemble des groupes politiques au Sénat pour faire adopter au plus vite une grande proposition de loi globale et cohérente visant le renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel et du soutien à ses victimes.

*Signataires : Nicole Kiil-Nielsen, députée européenne (EELV - Verts ALE), Sophie Auconie, députée européenne (UDI - PPE), Jean-Luc Mélenchon, député européen (Front de Gauche - GUE), Pervenche Berès, députée européenne (PS - PSE).*

*Avec le soutien de Mikael Gustafsson, président de la commission FEMM du Parlement Européen (GUE - Suède)*

## **16 - Des associations dénoncent l'exploitation en France de prostituées nigérianes - AFP**

Au moment où la communauté internationale se mobilise pour les 223 lycéennes nigérianes enlevées par le groupe islamiste Boko Haram, des associations ont dénoncé mardi l'exploitation, en France, de "milliers de jeunes femmes nigérianes", victimes de réseaux de proxénétisme "dans une quasi-indifférence". Le collectif Abolition 2012, qui regroupe 59 associations féministes ou luttant contre la prostitution, a réclamé dans un communiqué que le président François Hollande fasse "preuve de cohérence" lors d'un sommet, samedi prochain, de dirigeants africains à Paris portant sur la sécurité au Nigeria, en "condamnant tout achat d'un acte sexuel".

"Le marché prostitutionnel français, alimenté au profit des clients proxénètes français" porte "une immense responsabilité dans l'enlèvement, l'achat et la revente, chaque année, de milliers de jeunes Nigérianes par les réseaux de trafiquants internationaux", déplorent ces associations, dont le Mouvement du Nid. "Chaque semaine", les associations de soutien aux prostituées "rencontrent de jeunes femmes nigérianes, parfois mineures, toujours profondément isolées, vulnérables et réduites à la prostitution par des réseaux parfaitement organisés".

"Ces réseaux les achètent au Nigeria, les conditionnent au prix de violences massives et d'emprise psychologique vaudou, puis les transfèrent en France et les exploitent sur les trottoirs de nos villes", ajoute le collectif. Le seul proxénétisme nigérian en France rapporte 15 millions d'euros à ses auteurs, indique le collectif, citant des chiffres de la police française.

Lundi, sept personnes ont été placées en garde à vue dans le cadre du démantèlement d'un réseau qui faisait venir du Nigeria des jeunes femmes se prostituant à Caen et dans sa périphérie.

Selon les premiers éléments de l'enquête policière, ces femmes étaient contraintes de se prostituer "sous la menace et les coups", et les suspects interpellés sont Nigériens ou d'origine nigériane.

Le nombre de prostituées en France est "au minimum de 20.000 personnes", selon le ministère de l'Intérieur, qui estime que 80 à 90 % d'entre elles sont d'origine étrangère. Elles viennent notamment d'Europe de l'Est (Bulgarie, Roumanie), d'Afrique (Nigeria, Cameroun), de Chine et d'Amérique du Sud. Elles sont en grande majorité victimes de réseaux de proxénétisme et de traite.

## **17 - Un réseau de proxénétisme nigérian démantelé à Lille - leparisien.fr**

Une quinzaine de personnes ont été placées en garde à vue mardi, principalement à Lille, dans le cadre du démantèlement d'un réseau de proxénétisme nigérian et de blanchiment des gains, a-t-on appris mercredi de source policière.

Les personnes ont été placées en garde à vue principalement à Lille mais également à Nantes, Paris et en Italie, où une personne soupçonnée d'être le commanditaire du réseau a été interpellée, a indiqué cette source, confirmant une première information de France 3 Nord/Pas-de-Calais.

Cette "grosse vague d'interpellations" menée par la police judiciaire de Lille et l'office central de

répression de la traite des êtres humains, appuyés par la PAF et le Gir Nord/Pas-de-Calais, concerne "principalement des femmes et également des hommes de nationalité nigériane", qui organisaient ce "réseau bien implanté dans la métropole lilloise" selon la source policière.

Les quatre responsables présumés du réseau, selon cette source, ont été arrêtés à Côme et Turin (Italie) par les policiers locaux "dans le cadre de la coopération judiciaire internationale". Ils étaient "destinataires d'importants profits criminels issu de la prostitution". Et ils sont présumés avoir acheté voitures et biens d'équipement envoyés par la suite au Nigeria "par containers" depuis le port de Gênes afin d'y être revendus.

Un container renfermant huit tonnes de "marchandises diverses" a ainsi été saisi au cours des investigations.

Un des présumés collecteurs de fonds du réseau, gérant les profits de la prostitution et les rapatriant en Italie selon le système dit "hawala" (système bancaire parallèle et souterrain) a été interpellé à Anvers (Belgique).

Toujours selon la source policière, en l'état des investigations, les personnes interpellées sont toutes soupçonnées d'avoir organisé la prostitution de Nigérianes recrutées dans leur pays puis soumises à des séances d'envoûtement dites "juju" afin de "s'assurer de leur dépendance et de leur soumission". En France elles devaient payer une "dette" de 65.000 euros auprès de la "mama" les ayant achetées aux recruteurs et passeurs.

La source policière a précisé que la "mama" présumée superviser le réseau a fait l'objet d'un mandat d'arrêt européen car elle s'est réfugiée en Allemagne.

Les gardes à vue, notamment pour proxénétisme aggravé et association de malfaiteurs, peuvent durer quatre jours, selon cette source qui dénonce un réseau de "criminalité organisée", fonctionnant comme une "toile d'araignée qui rayonne sur l'Europe".

Le seul proxénétisme nigérian en France rapporte 15 millions d'euros à ses auteurs, selon le collectif Abolition 2012, qui regroupe 59 associations féministes ou luttant contre la prostitution, citant des chiffres de la police française.

Lundi, sept personnes avaient été placées en garde à vue dans le cadre du démantèlement d'un réseau semble-t-il distinct qui faisait venir du Nigeria des jeunes femmes se prostituant à Caen et dans sa périphérie.

Le nombre de prostituées en France est "au minimum de 20.000 personnes", selon le ministère de l'Intérieur, qui estime que 80 à 90% d'entre elles sont d'origine étrangère. Elles viennent notamment d'Europe de l'Est (Bulgarie, Roumanie), d'Afrique (Nigeria, Cameroun), de Chine et d'Amérique du Sud. Elles sont en grande majorité victimes de réseaux de proxénétisme et de traite.

## **18 - Les opérées de la testostérone - Michel Henry - libération.fr - source : les Désobeissantes**

Interdites de compétition parce qu'elle secrètent trop d'hormone mâle, des athlètes se voient proposer notamment une ablation partielle du clitoris. De quoi émouvoir le monde de la bioéthique.

Est-il normal pour une femme d'avoir à subir des opérations chirurgicales allant jusqu'à l'ablation partielle du clitoris pour pouvoir participer à des compétitions de haut niveau ? Est-il conforme à l'éthique du sport et à celle de la médecine d'inciter des athlètes à subir de telles interventions, uniquement pour leur mise en conformité avec des normes biologiques fixées par des fédérations sportives ? Ce sont les questions que posent, de façon aiguë, les cas de sportives passées sur le billard, cédant à la pression de règles imposées par les plus hautes autorités sportives. Leur «problème» ? Du fait de troubles génétiques du développement sexuel, elles sécrétaient, naturellement, des taux élevés de testostérone. Trop élevés, aux yeux du Comité international olympique (CIO) notamment, pour participer à des compétitions féminines... Ces cas agitent crescendo les coulisses du monde olympique et aussi les experts en bioéthique.

«Musclées et sans poitrine » : une publication de chercheurs et de médecins français travaillant, en



collaboration avec des autorités sportives, sur des moyens biologiques de dépister ces anomalies qui a incidemment dévoilé ce type de pratiques. Dans un article publié dans le *Journal of Clinical Endocrinology and Metabolism* le 30 avril 2013 (1), les endocrinologues Patrick Fenichel, du CHU de Nice, et Charles Sultan, du CHU de Montpellier, rapportaient les cas de quatre athlètes de 18 à 21 ans qui avaient été repérées lors d'un contrôle antidopage par les fédérations de leurs pays (non mentionnés). Ces femmes présentaient une «hyper androgénie». «Grandes, minces, musclées, sans poitrine», elles n'avaient jamais eu de règles et avaient connu une «virilisation» à la puberté. Les tests génétiques ont révélé qu'elles sont XY, comme des hommes, et des examens anatomiques qu'elles possèdent des mini-testicules non descendus dans les bourses. Elles font partie des personnes dites «intersexuées», ou plus précisément DSD, soit, en français, ayant un «trouble de la différenciation sexuelle».

Ces athlètes ne s'interrogeaient pas sur leur genre avant d'être testées. Les instances sportives l'ont fait à leur place. Le CIO et l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF), qui traquent le dopage à l'hormone mâle, interdisent de compétitions les femmes dépassant le taux de 10 nanomol par litre (nmol/l), la limite minimale des hommes. Sans questionner cette règle, l'équipe française relate qu'elle a «proposé» aux quatre athlètes une série d'opérations : «Une clitoridectomie [ablation du clitoris, ndlr] partielle avec une gonadectomie bilatérale [ablation des testicules], suivie d'une vaginoplastie et d'une thérapie par œstrogènes de remplacement.» Elle avait des arguments : elle a fait observer aux sportives que la gonadectomie «devrait, selon toute probabilité, diminuer leurs performances mais leur permettra de continuer à pratiquer leur sport dans la catégorie féminine». Les chercheurs leur ont toutefois signalé que «garder ces gonades masculines ne représente aucun risque pour la santé». Les quatre femmes ont choisi leur «normalisation». Un an après, elles étaient autorisées à concourir.

«*C'est comme être violée* » : Est-il conforme à la déontologie médicale de proposer un traitement lourd qui répond à un enjeu sportif et non à un problème de santé ? Le directeur médical du CIO, le Dr Richard Budgett, répond que cette chirurgie est «une décision de l'athlète». Les deux scientifiques, Charles Sultan et Patrick Fenichel, n'ont pas répondu à nos sollicitations. Pourtant, leur article percole au-delà de la recherche médicale, l'affaire bruisse jusque dans le *New York Times* où, le 10 avril, Katrina Karkazis, chercheuse au Centre d'éthique biomédicale à l'université Stanford, demande si l'éthique sportive autorise «ces politiques menées derrière des portes closes». Ces interventions chirurgicales sont «irréversibles», s'indigne-t-elle. Et sans fondement scientifique : le clitoris n'a aucune influence sur le niveau de testostérone, ce que confirme Richard Budgett. Pourquoi alors «proposer» son ablation qui, même partielle, évoque l'excision ? «Juste afin de "féminiser" les organes génitaux», s'insurge la bioéthicienne, et d'éviter d'ultérieures méprises. L'une des athlètes a été en effet repérée par son hypertrophie du clitoris, rapporte l'équipe française, lors d'un examen gynécologique réalisé par le service «antidopage».

Le contrôle du sexe des athlètes obnubile le monde sportif : des hommes pourraient tricher en concourant dans des épreuves féminines. L'histoire ne rapporte que très peu de cas, mais qu'importe. Dès 1946, on exige un certificat médical prouvant la féminité. En 1966, la traque monte d'un cran : aux championnats d'Europe d'athlétisme à Budapest, les athlètes doivent parader nues devant des gynécologues. L'une d'elles a raconté cet épisode «gênant» à Anais Bohuon, maître de conférence en sciences et techniques des activités sportives (Staps) à Paris-Sud-XI et auteur d'un livre sur la définition de la féminité dans le sport (2). Alors que trente sportives se pressaient dans une petite salle, «ils ont inspecté nos parties génitales»... avant d'afficher la liste des admises.

En 1968, le CIO opte pour une méthode plus élégante : le test du corpuscule de Barr. A partir d'un prélèvement de salive, il recherche les XX, signature chromosomique de la femme. Mais en 1985, l'athlète espagnole Maria José Martínez-Patiño est disqualifiée sur la base de ce test. Elle découvre alors qu'elle est XY, avec une anomalie génétique qui lui confère ses attributs féminins. Il

faudra trois ans pour la réhabiliter. Entre-temps, elle a perdu son fiancé, ses médailles, sa bourse... «Si je n'avais pas été une athlète, ma féminité n'aurait jamais été remise en question. Ce qui m'est arrivé, c'est comme être violée, dira-t-elle. Je savais que j'étais une femme. Ma différence génétique ne me conférait aucun avantage physique injuste. J'ai des seins et un vagin. Je n'ai jamais triché.»

En 1991, le test de Barr est abandonné au profit d'un autre, directement hérité des études en génétique moléculaire : on recherche cette fois le gène SRY, une clé de la détermination du sexe mâle et qui se trouve normalement sur le chromosome Y. Si positif, c'est un homme. Sauf que des femmes XX ont parfois ce gène... Qu'importe ces subtilités, le CIO décide d'imposer ce test aux athlètes féminines des Jeux d'hiver d'Albertville, en 1992. Le projet, dénoncé par Libération, suscite l'indignation dans le milieu médical et scientifique. Le comité national d'éthique et le conseil de l'ordre des médecins le condamnent, rappelant que les tests génétiques doivent être pratiqués dans le cadre médical, pour l'intérêt des patients, et ne sauraient servir à une discrimination. Lors des JO d'hiver de Lillehammer, en 1994, le gouvernement norvégien juge ce test «illégal et non éthique». Le CIO n'acceptera d'y renoncer qu'en 1999. Mais il se réserve le droit de faire des vérifications pour les cas «douteux».

Et puis, il y a eu «l'affaire» de la Sud-Africaine Caster Semenya qui a survolé le 800 m des championnats du monde d'athlétisme à Berlin, en 2009. Son look plutôt masculin n'aurait pas fait scandale si elle avait pris soin de se parer de quelques attributs féminins. Mais elle est venue «nature» et «le monde entier s'est demandé ce que Caster avait dans la culotte», regrette Anaïs Bohuon. La Sud-Africaine n'avait pourtant pas triché. Si on le lui avait demandé, elle aurait répondu qu'elle était, bien sûr, une femme. Mais elle a été interdite de compétition pendant un an, le temps qu'on vérifie. Une humiliation publique.

Après cette affaire, en 2011, l'IAAF a opté pour le test de testostérone, édictant des normes que le CIO a adoptées l'année suivante. Avec une consigne : «Afin de protéger la dignité et la vie privée», les résultats d'enquête et les décisions «resteront confidentiels». Les cas litigieux doivent être réglés avant les grandes compétitions. Les comités nationaux olympiques sont priés, «avant d'inscrire leurs athlètes, d'examiner avec attention toute anomalie dans les caractères sexuels», lit-on dans le règlement des Jeux olympiques de Sotchi.

Le CIO assure qu'il ne veut pas «déterminer le sexe d'une athlète», mais uniquement édicter «les circonstances dans lesquelles une athlète ne sera pas admise» chez les femmes. En cas de refus de test, il a une solution désarmante : «Elle pourra être admise en tant qu'athlète masculin, pour autant qu'elle se qualifie pour l'épreuve masculine.» Des femmes dans les catégories masculines ? On court sur la tête.

«Il y a cent fois plus de cas [de femmes avec un fort taux de testostérone] chez les sportives que dans la population générale, ce qui nous oblige à nous en préoccuper pour éviter une distorsion dans la compétition», justifie en réponse Richard Budgett tout en avouant qu'«il n'y a pas de statistique». L'IAAF précise qu'elle «ne sera jamais impliquée» dans le diagnostic et le traitement : «On ne peut pas obliger les athlètes à subir une évaluation et/ou un traitement médical. Cependant, au cas où l'athlète refuse ou fait défaut à son évaluation, [elle] ne sera pas qualifiée.» Belle hypocrisie : les instances sportives savent qu'on propose en douce une chirurgie et des prises d'hormones féminines potentiellement dangereuses.

«Tant que je perdais, nul ne faisait attention à moi : L'autorité olympique a, certes, le soutien d'une large partie du milieu. Les athlètes interrogés pour une enquête en 1996 se déclaraient dans leur grande majorité favorables à une traque de l'«anormalité» biologique : si cela permet d'écartier une concurrente... «Tant que je perdais, nul ne faisait attention à moi. C'est quand j'ai remporté des victoires que des doutes ont été émis au sujet de mon sexe», raconte Nancy Navalta, une coureuse philippine. Identifiée comme «génétiquement mâle» en 1995, elle a renoncé à la compétition. Mais

combien d'autres ont accepté d'être opérées ? Les voix dénonçant ces faits ne sont pas légions. En 2012, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a protesté auprès du CIO, estimant qu'il devait viser à «l'inclusion des genres» plutôt qu'à «marginaliser ou exclure».

Quant à la pertinence du test de testostérone, elle est également contestée. Ces femmes dépassant la norme «ne sont pas plus avantagées que d'autres sportifs d'élite bénéficiant de caractéristiques génétiques favorables», estiment des chercheurs cités par Katrina Karkazis (3). «Pourquoi ne régule-t-on pas un autre avantage ? s'interroge Anaïs Bohuon. La taille, par exemple.»

**19 - Loi Famille : N'oubliez pas les violences conjugales** - Françoise Brie porte parole de la Fédération Nationale Solidarité Femmes et Suzy Rrojtman, co-porte parole Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDF)

Ce lundi 19 mai, l'Assemblée nationale débat en première lecture de la proposition de loi «relative à l'autorité parentale et à l'intérêt de l'enfant». Une proposition dangereuse car elle réclame non seulement une égalité de façon formelle mais prévoit de généraliser les sanctions, sans tenir compte des violences faites aux femmes et aux enfants.

Non seulement cette proposition ne pose pas la question de la PMA et de l'égalité des droits pour toutes les femmes, mais elle suit une logique parfaitement connue des associations de défense des droits des femmes impliquées au quotidien auprès des victimes de violences, qui restent très insuffisamment protégées dès qu'il s'agit de l'exercice de l'autorité parentale.

Cette réforme de l'autorité parentale n'a justement aucunement pris le temps de s'y intéresser. Elle est au contraire suffisamment pernicieuse pour détériorer encore un peu plus la vie de ces centaines de milliers de femmes et d'enfants.

Le texte propose de fixer la résidence des enfants en cas de séparation «au domicile de chacun des parents» plutôt qu'au domicile de l'un d'eux ou en résidence alternée selon la loi en vigueur.

Perplexité de votre part ? Pourquoi faut-il légiférer là-dessus ? Sachez qu'il y a visiblement urgence puisque cette proposition de loi a été enregistrée le 1er avril à l'Assemblée nationale, est passée en commission des lois le 6 mai et arrive en première lecture le 19.

Il y a urgence parce qu'en février 2013 des pères montaient sur des grues s'estimant injustement privés de la garde de leurs enfants par des juges femmes, et donc partiales. L'inégalité serait au poste de commande, il y aurait un vaste problème en France sur la résidence des enfants en cas de séparation.

Un rapport du ministère de la Justice de novembre 2013 nous éclaire sur la question. Il porte sur les «décisions définitives rendues par les juges aux affaires familiales au cours de la période comprise entre le 4 juin et le 15 juin 2012». On y apprend que 80 % des parents sont d'accord entre eux sur la résidence des enfants. Les décisions aboutissent alors dans 71 % des situations à une résidence des enfants chez la mère, à 10 % chez le père et dans 19 % des cas à une résidence alternée. Dans la quasi-totalité des situations, soit 99,8 %, les juges entérinent les demandes.

Dans 9 % des cas, l'un des deux parents n'exprime pas de demande. Dans la très grande majorité (9 fois sur 10), le ou la juge accorde alors la résidence au parent qui s'est exprimé.

Reste les 10 % où un désaccord existe entre les parents sur le lieu de résidence des enfants. On observe alors que la résidence est fixée à 63 % chez la mère, 24% chez le père, 12% en résidence alternée. Deux remarques pour ces situations, les juges prononcent plus de deux fois plus de résidence chez le père (24 % contre 10 % en cas d'accord). Ils prononcent 12% de résidence alternée en cas de désaccord contre 19 % en cas d'accord.

Voilà pour juger sur pièces.

La proposition de loi est dangereuse car elle s'exprime en dehors de tout contexte et réclame non seulement une égalité de façon formelle mais prévoit de généraliser les sanctions, sans tenir compte des violences. Pire, elle va renforcer les menaces et l'insécurité, multiplier les procédures

juridiques, épuisantes pour les femmes confrontées à des agresseurs qui ne lâchent pas leur prise. Les violences y sont un «non sujet», à peine abordées à la marge. Elles concernent pourtant des centaines de milliers de femmes mais aussi au moins le double d'enfants, ce qui représente un nombre conséquent d'affaires traitées par la justice. Dans ces situations de violences, et contrairement aux idées reçues, la séparation ne signifie pas l'arrêt des violences, elle peut même les exacerber. Les enfants déjà maltraités ou exposés, deviennent alors des instruments pour l'agresseur qui peut ainsi continuer à exercer une emprise et harceler très souvent en toute impunité l'ex-compagne, parfois durant des années. Les conséquences pour les enfants sont totalement ignorées. Ces situations complexes impliquent du temps, une expertise attentive pour des procédures juridiques où la médiation ne peut être invoquée. Pour que l'intérêt de l'enfant soit respecté, il convient en premier lieu que les violences à leur encontre et à l'égard de leur mère cessent.

Exit donc les 400 000 femmes victimes de violences conjugales en 2 ans, les 121 décédées en 2013 sous les coups de leur conjoint (sans compter, les relations non officielles qui ne sont pas dénombrées). Exit, les enfants témoins de ces violences, quand ils ne sont pas violentés et tués eux-mêmes. Dans les 10% de désaccords, il existe de telles situations. Rendre la résidence obligatoire et systématique «au domicile de chacun des parents» les fera perdurer. Tout acte d'autorité parentale, «usuel ou important» comme le rappelle la proposition de loi, deviendra une affaire d'état et sera matière à harcèlement incessant, comme on le rencontre déjà avec la résidence alternée. Car répétons-le, tous les intervenant-e-s le savent, on ne sort pas d'une situation de violences conjugales, simplement en mettant fin à la cohabitation.

Responsabilité parentale, respect de l'autre parent, devoirs des parents à l'égard des enfants, sécurité et protection contre les violences : chaque enfant a le droit de voir sa situation examinée de façon singulière par les juges aux affaires familiales. C'est là le vrai intérêt de l'enfant. Les textes de loi ne peuvent faire l'impasse sur ces sujets essentiels.

## **20 - Boko Haram, enlèvements, traite et prostitution : un effarant déni - Christine Le Doare**

La mobilisation internationale pour retrouver les lycéennes nigérianes enlevées par la secte terroriste islamiste Boko Haram est enfin de grande ampleur.

En outre, le lien entre l'enlèvement des jeunes femmes au Nigéria et leur présence massive sur les trottoirs européens, qui fut d'abord rappelé par les associations abolitionnistes de la prostitution, est désormais incontestablement établi.

D'une part, de nombreuses femmes prostituées par des réseaux de traite en France sont nigérianes, d'autre part, Boko Haram a annoncé sans détour que les lycéennes seraient vendues comme esclaves, il est donc hélas probable que des lycéennes enlevées échoueront, elles aussi, sur nos trottoirs. C'est d'ailleurs la thèse défendue par Mathieu Guidère, Professeur d'islamologie à l'université de Toulouse.

L'annonce concomitante par le gouvernement, du plan d'action contre la traite a également été l'occasion de rappeler que 22 millions de personnes dans le monde rapporte un revenu annuel de 32 milliards de dollars aux trafiquants (sources ONU). En outre, le nombre de victimes a augmenté de 18 % en un an, en Europe (Sources Eurostats) et la France qui a arrêté 45 réseaux en 2013, est une plaque tournante des trafics. Ce plan d'action comporte 23 mesures importantes en faveur des personnes prostituées, dont la délivrance d'une carte de séjour temporaire. Il sera notamment financé par les saisies faites auprès des personnes condamnées et par les amendes des clients prostitueurs. L'engagement du gouvernement est très encourageant, mais les associations abolitionnistes le rappellent, c'est bien le client qui est au cœur du problème, sa demande génère l'exploitation par les proxénètes, des plus démunies et vulnérables.

Pourtant, avant que le lien entre l'enlèvement des jeunes lycéennes, l'annonce de leur vente comme

esclave et la lutte contre la traite ne soient publiquement discutés, nombre de personnes ont porté des accusations odieuses à l'encontre des abolitionnistes, leur reprochant une récupération honteuse de l'évènement. Aussi, faut-il se demander pourquoi, rappeler les réalités de l'esclavage et de l'exploitation sexuelle, déclenche autant de réactions violentes, bien entendu de la part de militants réglemmentaristes de la prostitution tels que les membres et soutiens du STRASS, mais aussi de militants LGBT et de bien d'autres.

Que cache un tel déni des réalités ? Pourquoi s'acharner à nier que les femmes enlevées par Boko Haram et par d'autres, les lycéennes et les autres, au Nigéria et ailleurs, finissent le plus souvent dans les réseaux de prostitution quand elles ne sont pas mariées de force, c'est-à-dire violées et séquestrées, souvent par des pédocriminels car elles sont très souvent, encore des enfants ? A mon avis, la raison en est simple. Etablir ce lien est dangereux pour les tenants de la légalisation de la prostitution, car ceci signifie que condition des femmes et prostitution, traite et prostitution sont des éléments indissociables les uns des autres. En effet, pas de demande donc pas de clients implique pas de réseaux, pas d'enlèvements et pas de traite ni de prostitution. A l'évidence, aucun client ne s'interroge sur la vie ni le parcours, d'une prostituée ; il ne s'intéresse qu'à son besoin et remercie la société de l'autoriser à exercer une domination sexuelle par l'argent.

C'est tout de même hallucinant de constater jusqu'où va le déni de ceux qui défendent la prostitution et par voie de conséquence, la traite. L'idée même de pénalisation du client les perturbe à un point tel qu'ils sont prêts à accepter l'enlèvement, la torture, l'esclavage, l'exploitation, le viol des femmes juste pour que perdure l'une des plus archaïques formes de domination sexuelle masculine.

On touche le fond quand des militants LGBT et autres progressistes, qui pourtant luttent pour l'égalité des droits, s'aveuglent à ce point et avec un égocentrisme effrayant, se rendent complices du système prostitueur et des industries du sexe qui doivent, à tout prix, défendre l'organisation, dans la prostitution notamment, du contrôle et de la mise à disposition des femmes et de leurs corps.

**21 - Oui, l'École doit s'engager contre l'homophobie et contre la transphobie ! - Appel collectif**  
Le 17 mai, à l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie, SOS Homophobies alerte sur la très forte recrudescence des actes homophobes en France. En 2013 il y en a eu 80 % de plus qu'en 2012, une agression physique tous les deux jours.

Le Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire réaffirme, à l'occasion de son dixième anniversaire, l'urgence et la nécessité de lutter contre toutes les discriminations à l'école. En tant que jeunes, parents et professionnel-les de l'éducation, nous nous plaçons bien dans une logique de protection et d'épanouissement de tous les enfants, alors que d'autres aimeraient les emprisonner dans leur vision étriquée du monde.

L'école doit oeuvrer à la déconstruction des stéréotypes de genre. Pourquoi ? Parce qu'ils enferment les hommes et les femmes, les filles et les garçons dans certains rôles et comportements sexués, qui ont des conséquences en terme d'inégalités, de discriminations et de violences. Les salaires inférieurs des femmes, les violences conjugales et les prises de risques « viriles » des jeunes hommes sur la route n'en sont que des exemples parmi tant d'autres. La complémentarité des sexes n'est qu'un mythe, qui réserve la sphère publique aux hommes et la sphère familiale et domestique aux femmes, et qui vise à maintenir l'ordre social en le faisant passer pour « naturel ». Chaque fille, chaque garçon est un être unique, et il n'existe pas de particularités de goût, de caractère ou d'aptitude qui serait partagé par toutes les filles ou par tous les garçons. Les résultats des neuro-sciences montrent que les différences de cerveaux sont individuelles, il est faux de parler de cerveau féminin ou masculin. Le cerveau humain est programmé principalement pour une chose : apprendre. Tout dépend ensuite de ce qu'on lui donne à

apprendre.

Pour autant, déconstruire le genre n'aboutit pas à l'indifférenciation tant redoutée par certain-es qui agitent l'épouvantail d'une pseudo « théorie ». Il s'agit de prendre conscience que la plupart des différences entre les sexes ont été culturellement construites, afin que chaque personne puisse évoluer librement et choisir sa profession, ses loisirs, ses centres d'intérêts, ses comportements indépendamment de son appartenance de sexe. Le résultat n'en sera donc pas l'uniformité, mais au contraire la richesse de la diversité !

La question du genre, et donc de la construction de sa propre identité, n'est pas réservée aux seules personnes qui pourraient d'une façon comme d'une autre remettre en question les « normes » et les codes établis homme/femme. Elle est universelle, parce qu'elle concerne TOUS les individus, qui tout au long de leur vie viennent peu ou prou réinterroger cette notion au fil des apprentissages, de leur culture, de la perception et de la « revendication » de leur personnalité, et cela se traduit par leur posture, leur langage, leur habillement... La façon dont chaque personne s'approprié ou rejette les codes de genre, en négociant et en s'affranchissant plus ou moins des normes, cette « expérience » du genre est unique et très personnelle.

Dans la même optique, l'école doit évoquer les questions LGBT. Parler d'homosexualité ne peut pas inciter les jeunes à devenir homosexuel-les pour autant, parce qu'on ne choisit pas de qui on tombe amoureux. De même que lutter contre le racisme ne les incite pas à changer de couleur de peau ! On se découvre gay, lesbienne, bi ou trans dans tous les milieux, quelle que soit l'éducation reçue, y compris dans la famille. Mais selon que l'homosexualité et la transidentité sont banalisées ou diabolisées dans son milieu, le/la jeune pourra s'épanouir en harmonie avec ce qu'il/elle est, ou ne pourra pas choisir de s'assumer et éprouvera une grande souffrance. Ainsi, l'école a un rôle à jouer dans la prévention de la dépression et du suicide des jeunes LGBT, suicide dont les chiffres sont une vraie question de santé publique.

Oui, c'est bien le rôle de l'école d'agir dans une logique de prévention des discriminations, du harcèlement et des violences.

C'est bien son rôle d'accueillir tou-tes les enfants, quelles que soient les familles dans lesquelles ils/elles grandissent ; les familles homoparentales, transparentales sont des familles comme les autres.

La lutte contre les LGBTphobies est bien incluse dans la mission de l'école d'éduquer contre toutes les formes de xénophobie, au même titre que la lutte contre le racisme, le sexisme, la stigmatisation liée à la situation sociale ou au handicap.

C'est bien le rôle de l'école d'alléger le poids des déterminismes pour favoriser l'émancipation de tou-tes les élèves, de jeunes dont la personnalité est en construction.

Elle doit contribuer à inventer une culture de l'égalité : égalité en droits, mais aussi égalité subjective afin que chaque personne, unique, se sente pleinement l'égale de l'autre quelle que soit son identité.

*Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire FCPE, Fep-CFDT, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, Sud éducation, UNEF, FIDL, UNL*

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

### **22 - Pour l'égalité Femmes-Hommes, on repassera ! - Action Zéromacho - 24 mai**

Les hommes font en moyenne beaucoup moins de tâches ménagères que les femmes. Une action simultanée de repassage de Zéromacho aura lieu le samedi 24 mai 2014 à 15h dans 8 villes de France, à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris, Toulon et Toulouse... Des hommes repasseront en public et apprendront à d'autres hommes à repasser.

Cette action de Zéromacho a pour but de mettre l'accent sur la nécessaire égalité dans le partage des tâches ménagères. En effet, Zéromacho est un réseau international d'hommes engagés à la fois

contre le système prostitueur et pour l'égalité femmes-hommes.

La date choisie est la veille de la fête des Mères, ce qui justifie l'un de nos slogans : « Pour la fête des mères, Monsieur, apprenez à repasser ». En voici d'autres : « Homme, ne te froisse pas, repasse ! » ; « Ici un homme apprend à repasser ».

Des Zéromachos préparent une action de repassage À Paris, l'action aura lieu place Igor-Stravinski, à côté du Centre Pompidou, près de la fontaine

Site : <http://www.zeromacho.eu/>

### **23 - FièrEs organise un pique-nique de boycott de la "Fête des mères" - Paris 25 mai**

La Fête des mères, ce douloureux jour pour toutes les féministes, approche ; Fuyons-le !! Toi aussi tu veux fuir les pubs sexistes car-une-maman-il-n'y-a-rien-de-tel ? Toi aussi tu en as marre des fleuristes, bijoutiers, parfumeurs, qui te vendent "l'amour maternel" à prix cassé ? Toi aussi quand tu lis "car une maman est unique" tu as envie de répondre : "pas forcément !" ?

Alors rejoins-nous le dimanche 25 mai au Parc de la Villette, pour protester symboliquement et de manière festive contre cette fête commerciale, sexiste et hétérocentrée qui exacerbe l'idée que "la fême parfaite" doit être dévouée, pondueuse et douée en cuisine.

C'est l'occasion de rencontrer les militantes de FièrEs, de parler du féminisme, des enfants qui auront deux mamans, de ceux qui auront deux papas, de toutes celles et ceux qui ne veulent pas d'enfants, et bien plus encore !

Le pique-nique est ouvert à tou-te-s à condition de ramener à manger et à boire !

*Dimanche 25 mai au Parc de la Villette, à partir de 13h30.*

### **24 - Le 1<sup>er</sup> juin, le FOU fait sa Folle au Safe - Paris**

Le Safe, notre squat artistique féministe écolo, participe au festival des Ouvertures Utiles (le FOU) les dimanches 25 mai, 1<sup>er</sup> et 8 juin.

Le 25 mai

Le 1<sup>er</sup> juin Portes ouvertes sur la thématique féministe :

- Exposition des œuvres de l'atelier des eFFRONTé-e-s « construction d'images féministes » ;
- Atelier / débat autour du livre de Fatima-Ezzara Benomar : « Féminisme, la révolution inachevée », en présence d'Amina Sboui, militante féministe tunisienne ;
- Ciné-club féministe avec Darling de Christine Carrière, présence pressentie d'Agnès Varda ;
- Exposition d'artistes femmes ;
- Théâtre forum féministe.

*Le 1<sup>er</sup> juin, de 15h à 18h, 35 rue Maurice Ripoché, 75014 - M° Pernety ou Mouton-Duvernet*

### **25 - Les « savoirs migrer », Séminaire public 2013-2014 du GTM - Paris - 2 juin**

Cette séance est commune au séminaire public du GTM et au séminaire du Groupe de travail « Migrations, mobilités et pays du sud » du GTM.

Au prisme du « savoir migrer », seront abordées les questions de réciprocité, de redéfinition des rôles et des « contrats », de bouleversement des conditions d'échanges dans les divers contextes de mise à distance entre les membres du couple, du foyer ou de la famille élargie. Dans les familles expérimentant des périodes de séparation plus ou moins longues, la migration vient en effet transformer les logiques de constitution, de maintien et de partage des ressources ainsi que les rapports intimes et fonctionnels au sein du couple et de la famille mais aussi entre les actifs et les dépendants, entre ceux qui partent, ceux qui restent et ceux qui circulent : quels patrimoines, stratégies et ressources sont mis en jeu aux différents niveaux de solidarité notamment familiale ? Quels sont les savoirs acquis dans les pays de destination tout autant que les pays de départ ? Quels savoirs sont mobilisés pour s'établir, « s'intégrer » voire s'en retourner ? Quel est le rôle des

communautés d'origine dans l'accumulation des savoirs ? Quels savoirs, directs et/ou indirects, sont transmis par les « anciens » migrants ? Existe-t-il une transmission des expériences migrantes (échecs, attentes, réussites...) au travers notamment de la socialisation familiale ? Peut-on identifier des savoirs « émotionnels » induisant une forme de « rationalisation » des sentiments dans la migration ?

Communications de : Adelina Miranda, Sociologue, maître de conférences université de Naples, chercheuse au GTM-Cresppa ; Djaouida Sehili, Sociologue, PAST, université Paris 13, chercheuse au GTM-Cresppa. ; Discutante : Albena Tcholakova, post-doctorante au CRESPPA - GTM / DIM GESTES, Régio.

Lundi 2 juin 2014, 14h-17h, Salle de conférences, site Pouchet/CNRS

## **26 - Conférence-débat : « Les sexualités, nationalités, le statut des femmes sous les régimes totalitaires » - La Lune - Strasbourg - 13 juin**

Intervenantes : Marie Jo Bonnet, écrivaine, docteure en histoire, militante féministe. Son intervention portera sur « les résistances, les sexualités, les nationalités au camps de Ravensbruck ; Raquel Osborne, docteure en sociologie, professeure titulaire de sociologie de genre (UNED) Madrid, Espagne. Son intervention portera sur «La sexualité des femmes sous le franquisme : orthodoxies et transgressions » ; Paola Guazzo, Ecrivaine et auteure d'essais, Milan Italie. Son intervention portera sur « Les résistances et existences des lesbiennes italiennes au cours du fascisme ; Pinar Selek, modératrice, écrivaine, docteure en sciences politiques, militante féministe, Strasbourg.

Vendredi 13 juin 2014, de 16h à 19h, Médiathèque Olympe de Gouges, 3, rue Kuhn, 67000 Strasbourg

## **27 - Première fête des Locs -Lesbiennes of Color - Paris - 14 juin**

Fête, danse, surprise, repas. Les Locs redécorent la Maison Des femmes. L'essentiel : être bien ensemble

Samedi 14 juin, 19h, Maison des femmes de Paris, 163 rue de Charenton, Paris 12°, Métro Reuilly Diderot.

## **LIVRES, CINEMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...**

### **28 - Livre « Genre » - Dirigé par Brigitte Bellebeau et Arnaud Alessandrin. Préfacé par Christine Detrez**

Le genre est partout : il dessine des vies, ou les efface au gré des stéréotypes. Mais puisque tout et son contraire a été dit, les auteurs de ce livre ont souhaité organiser une riposte intellectuelle à l'état de confusion dans lequel on entraîne le grand public sur cette question.

Ce livre invite donc le lecteur - parent, enfant, étudiant ou institution - à mieux comprendre ce qu'est le genre. Il offre à chacun la possibilité de piocher, ici ou là, en fonction des questions qu'il se pose au quotidien sur le sexe et le genre, la différence des sexes, ou encore les transidentités...

Avec les contributions de : Laetitia Franquet, Johanna Dagorn, Jerome Courduries, Caroline Dayer, Christine Bard, Laetitia Biscarrat, Yves Raibaud, Karine Espineira, Anne Clerval, Jean Zaganianis, Sandra Lemeilleur, Roa'a Gharaibeh, Marielle Toulée, Anita Meidani, Marie Estripaud, Elisabeth Hoffmann, Didier Roth Bettoni, Rachèle Borghi, Carine Guerandel, Vincent Bourseul, Maud-yeuse Thomas, Charlotte. Prieur, N. Ollier, Catherine Lacaze-Paule, Luca Greo, A-Charlotte Husson, Victor Marbneur...

Site de l'éditeur : <http://www.desailessuruntracteur.com/>



## **29 - Livre : Adieu les rebelles ! - Marie-Josèphe Bonnet**

Serait-il plus difficile d'établir l'égalité entre les sexes qu'entre les sexualités ? Le mariage pour tous est-il un progrès ou les habits neufs de l'ordre patriarcal, une normalisation qui sonne le glas de la contre culture et de l'émancipation féminine ? Adieu les rebelles !

Marie-Josèphe Bonnet tire la sonnette d'alarme : La revendication d'un « droit à l'enfant » par le recours à des techniques médicales susceptibles de révolutionner la filiation et un projet « d'émancipation du biologique » sont la suite logique du mariage pour tous. Le risque est grand de déboucher alors sur un nouvel esclavage des femmes et un renouveau de la guerre des sexes...

Une minorité est en train de faire le jeu du Néolibéralisme, ce fléau qui n'en finit pas de déstructurer les vies, les consciences, l'économie, le lien social et l'avenir de la planète, au nom du profit. Elle se travestit sous le sublime oripeau de l'égalité quand elle ne roule que pour le privilège de quelques-uns.

Universitaire, militante homosexuelle féministe, Marie-Josèphe Bonnet analyse dans cet essai coup de poing une transformation radicale et régressive de notre société et explique, avec une argumentation très convaincante, son profond désaccord devant les orientations récentes du mouvement homosexuel qui a abandonné son projet initial d'émancipation collective.

Docteure en histoire, Marie-Josèphe Bonnet enseigne à l'université. Elle a publié plusieurs ouvrages de référence sur les femmes dans l'histoire, dont *Les relations amoureuses entre les femmes du XVIe au XXe siècle* (Odile Jacob) et *Qu'est ce qu'une femme désire quand elle désire une femme ?* (Odile Jacob). Elle travaille aussi sur la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Flammarion - 12 € - 144 pages - 130 x 200 mm

## **30 - Livre : « Guide sur la traite des femmes »**

Ce guide s'inscrit dans le projet transnational *Mujer Frontera* lancé en 2008 dans le cadre d'un processus visant à donner du pouvoir aux femmes immigrées victimes de la traite des personnes.

Le projet *Mujer Frontera* a pour principaux objectifs de : rendre visibles les victimes de la traite en tant que sujets sociaux dotés d'une capacité de réflexion et d'action ; contribuer à ce que leurs réflexions et propositions aient un impact au sein des espaces sociaux et institutionnels qui travaillent à la prévention de la traite à l'assistance aux victimes. Il s'agit également d'aider et d'accompagner d'autres victimes de traite.

Ce guide s'appuie sur des expériences et des besoins que les femmes vécurent et ressentirent pendant et après la traite. Sa réalisation a impliqué un long processus, qui a été le fruit de nombreuses réflexions et émotions.

Les femmes ayant participé viennent de Colombie, du Brésil, du Pakistan, d'Éthiopie, du Guatemala, du Mexique, du Salvador, d'Argentine, de Roumanie, des Philippines, du Sénégal, de Bolivie, du Maroc et de la République dominicaine. Le guide s'est basé sur leurs expériences et propositions en tant que victimes de la traite des personnes en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

- Qu'est-ce que la traite des femmes ? Les formes de la traite Comment commence une situation de traite ? Les formes les plus courantes sous lesquelles une femme devient victime de la traite. Les formes de contrôle pendant la traite. Comment sortir de la traite ?

- Recommandations aux victimes potentielles de la traite : Conseils pour éviter la traite. Comment savoir si tu es victime de la traite ? Si tu es victime de la traite, nous te recommandons de... Stratégies pour s'échapper. La libération. Comment chercher de l'aide ? Si tu veux dénoncer... Recommandations sur l'attitude envers les victimes. L'identification d'une victime. L'entretien. Les besoins de la victime.

[http://media.wix.com/ugd//bbdbf6\\_ced4091c327c52f6003591721baaf621.pdf](http://media.wix.com/ugd//bbdbf6_ced4091c327c52f6003591721baaf621.pdf)

### **31 - Théâtre : Fantaisies : l'idéal féminin n'est plus ce qu'il était - Paris**

Dans ce spectacle-performance Carole Thibaut, auteure, metteuse en scène et comédienne, poursuit avec délectation son dégommeage des stéréotypes liés à la soi-disant « nature féminine ».

Elle s'attaque à toutes les oppressions infligées au nom des religions, traditions, cultures ou règles de bonne conduite et démonte de façon jubilatoire la mécanique d'oppression qui se cache derrière la notion d'idéal féminin et ses représentations.

Après avoir travaillé autour d'histoires et de paroles de femmes de toutes origines et s'en être nourrie, c'est elle-même qu'elle prend ici comme objet de recherche avec une joyeuse et insolente impudeur. Et, comme une performance en appelle d'autres, les mercredis, guettez des guest-stars surprises pendant Fantaisies, et, les samedis, Carole Thibaut présente Space Girls en guise de lever de rideau !

*Maison des Metallos, du mardi au vendredi à 20h ; le samedi en lever de rideau Space Girls ; le jeudi 29 mai et les dimanche à 16h.*

### **32 - Film : « Thokozani Football Club : Team Spirit » - de Thembela Dick - Paris - 5 juin**

L'Association Les Dégommeuses, en partenariat avec le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, a le plaisir de vous présenter en avant première le documentaire "Thokozani Football Club: Team Spirit", de Thembela Dick. La projection aura dans le cadre d'une soirée spéciale sur l'Afrique du Sud, pendant laquelle vous aurez l'opportunité de voir également le documentaire "[Lesbophobia](#)" et le court-métrage "Foot For Love".

Bien que l'Afrique du Sud soit le seul pays d'Afrique autorisant le mariage entre personnes du même sexe, les lesbiennes noires doivent y faire face à des niveaux de persécution et de violence très élevés. Depuis 2001, plus de 20 crimes lesbophobes ont été recensés officiellement en Afrique du Sud. En 2012, l'association Les Dégommeuses invitait l'équipe de foot lesbienne sud-africaine du Thokozani Football Club à partager une semaine d'actions contre les discriminations à Paris. Les deux équipes ayant créé des liens très forts, il a très vite été question de poursuivre l'aventure. Les Dégommeuses ont alors initié une campagne de financement en 2013 et le match retour s'est joué en Afrique du Sud: Thembela Dick, une jeune réalisatrice venue à Paris en 2012, a filmé pendant un mois avec une équipe sud-africaine le quotidien de l'équipe. La post-production a ensuite été effectuée par Les Dégommeuses à Paris, en partie en présence de Thembela Dick. Le projet s'inscrit dans une démarche d'empowerment communautaire, par le sport et par l'apprentissage du cinéma : ce documentaire a été pensé comme un échange de savoirs et de compétences et une occasion de formation pour toutes celles et ceux (des femmes lesbiennes pour la très grande majorité) qui ont voulu s'y investir.

Thokozani Football Club: Team Spirit est un portrait collectif des joueuses d'une équipe de foot du township d'Umlazi (Durban). Le club, composé de lesbiennes noires, a été créé par la photographe Zanele Muholi en hommage à Thokozani Qwabe, jeune lesbienne footballeuse victime d'un crime de haine en 2007. Le film nous entraîne sur les traces des joueuses sur les terrains de terre du township, lors de matches à Durban ou dans leur quotidien. C'est sous la camera de Thembela Dick, elle aussi lesbienne et joueuse de foot, qu'elles nous racontent leur histoire. C'est en équipe qu'elles ont choisi de combattre la lesbophobie mais aussi de partager sur le terrain leur joie d'être visibles.

Ce documentaire a pu être réalisé grâce au soutien de l'Institut Français - Saisons France- Afrique du Sud 2012/2013 et de la Fondation PlanetRomeo

*Le 5 juin prochain à 20h au Cinéma Latina, 20, rue du Temple, 75004 Paris.*

---

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;

Tel : 0144621204 ou 06 80 63 95 25, mail : [marchfem@rezisti.org](mailto:marchfem@rezisti.org) ; site : <http://www.mmf-France>